

Plogoff infos

bulletin municipal • juillet 2016

- **Le mot du Maire** - p. 2
- **Services** - p. 3
- **Vie municipale** - p. 4
**D'ESTIENNE D'ORVES
ET PIERRE BROSSOLETTE**
- **Culture - Bibliothèque** - p. 6
- **Vie associative** - p. 8
- **Sécurité Routière** - p. 12
ET SI ON REPASSAIT LE CODE ?
- **Patrimoine** - p. 14
LAVOIRS, FOURS A GOÉMON...
- **Pointe du Raz** - p. 16
- **Infos pratiques** - p. 18



Le mot du Maire

Les enfants vont être bientôt en vacances et nous leur souhaitons à tous de bonnes vacances. Mais dès maintenant, les parents et nous-mêmes devons penser à la rentrée. Vous le savez, c'est une de nos préoccupations principales et constantes.

Améliorer la vie de notre école, faciliter l'existence quotidienne des élèves par le ramassage, le transport scolaire, la garderie, le restaurant scolaire sans oublier le temps d'activité péri-scolaire : quoi de plus important ?

Toujours un peu émouvante pour les enfants, la rentrée scolaire l'est aussi pour les parents qui s'inquiètent, à juste titre, de l'avenir de leur progéniture.

Ce souci légitime de l'avenir ne doit cependant pas constituer un obstacle dans les relations parents-professeurs-municipalité, mais bien de servir de tremplin à une collaboration des plus efficaces.

En clair, cela signifie que chacun a sa part de responsabilité dans l'éducation et l'instruction des enfants, mais qu'il ne saurait être question d'empiéter sur les prérogatives de l'autre. Il est bien entendu toujours plus aisé d'entrer dans la caricature et l'approximation que de réfléchir sereinement à une question aussi complexe que celle de la solidarité, et de trouver un bouc émissaire à la morosité ambiante. Mais ici comme ailleurs, les vérités toutes faites n'existent pas, les solutions globales non plus.

Heureusement, chacun sait qu'il existe d'autres chemins que ceux qui sous forme de nihilisme, aboutissent tout à fait logiquement aux seuls soucis de l'actuel, donc aux revendications particulières et aux intérêts de quelques-uns; et que seul un profond travail d'écoute doit s'instaurer de façon à éviter toutes les suspensions moralisatrices dont les enfants sont finalement toujours les victimes.

C'est pourquoi face à « l'insatiabilité » et l'instrumentalisation et la réalité que vit la commune prise en ciseau entre la baisse de dotations de l'Etat

et le transfert des charges financières supplémentaires, les élus garants de la cohésion sociale ont une nécessité qu'ils n'ignorent pas : celle de fournir au jour le jour des moyens solides d'assurer la tenue de la maison commune en distinguant entre le but, la fin et le sens.

Bien que le budget école représente 33% du budget global de fonctionnement et contrairement à ceux qui, pas particulièrement versés dans l'expérience politique, souhaitent faire prendre un risque dont ils ignorent tout à la commune en réclamant toujours plus et tout de suite, les élus du conseil municipal unanimes ont souhaité montrer leur engagement viscéral pour l'école de la République en reconduisant à l'identique les conditions et le fonctionnement des services publics facultatifs à la rentrée prochaine.

A tous ceux, qui victimes de tout désirent systématiquement ce qu'ils ne possèdent pas et pensent que le soleil brille toujours plus chez les autres ; il me semble important de rappeler que le bonheur n'est pas le but d'une vie, il n'est qu'un effet secondaire d'une bonne utilisation de ses capacités à tendre vers autre chose que le simple bien-être.

Alors que la fièvre vacancière nous guette, pourquoi ne pas se laisser aller à la légèreté, dont on oublie souvent à trop la confondre avec l'inconstance, qu'elle peut aussi confiner à la grâce.

Je vous invite à prendre l'air, prendre du recul, prendre le large, à regarder autrement, voire... à aller voir ailleurs. Une montagne, une rivière, un lac, une île, un port... des effluves iodées sur un chemin côtier, un vol d'oiseaux marins, les charmes d'un instant ; tout ce que le monde offre de beautés passagères devient une histoire à comprendre ou à réinventer et se révèle alors susceptible de nous séduire sans éveiller notre désir de possession.

Bonnes vacances

Maurice LEMAÎTRE

LE POINT SUR LES TRAVAUX

• LOTISSEMENT HAMEAU DE LESTRIVIN

Les travaux de viabilisation sont terminés. Pour le moment 2 permis de construire ont été accordés. Deux terrains ont été rétrocédés à HABITAT 29 pour la réalisation de 2 logements sociaux pour l'année 2017.



• FALAISE DU LOCH

Suite aux assauts répétés de la mer, des travaux de consolidation ont été réalisés.



CAP SIZUN ANIMATION VACANCES - CENTRE AERE

Le centre aéré sera ouvert aux enfants de 3 à 12 ans, du 4 au 19 Juillet, et du 1^{er} au 19 Août.

Inscriptions : - à Cap Sizun Animation Vacances au 02 98 70 41 40 jusqu'au 1^{er} Juillet
- au restaurant scolaire à partir du 4 Juillet.

D'ESTIENNE D'ORVES ET PIERRE BROSSOLETTE

Pour la première fois, ce 19 avril 2016 des familles de résistants : Rose de Beaufort, fille d'Honoré d'Estienne d'Orves et Anne Brossolette-Branco et son fils Miguel fille et petit-fils de Pierre Brossolette se sont retrouvées à Plogoff.

Cette journée d'hommage était organisée par les professeurs brestois du lycée de l'Harteloire et la mairie de Plogoff. Ces élèves ont été rejoints à la salle municipale par les CM de l'école du Bout du Monde.

A leurs côtés deux français libres : Charles Paperon, Alexis Le Gall et le fils de François Follic dont le bateau « la Marie-Louise » transporta d'Estienne d'Orves.

Ce dernier débarqua à Pors-Loubous pour poser les bases du réseau intérieur Nemrod. Il faut imaginer ce lieu par nuit noire le 22 décembre 1940 : Le bateau s'ébranle, tous feux éteints, stoppe, un canot s'en détache et progresse sans bruit à la godille. Deux hommes escaladent l'échelle de fer et courent, cassés en deux jusqu'au petit chemin plus haut, l'un guidant l'autre, étranger au pays jusqu'à la maison des Normant (des amis sûrs) puis redescendent, sautent dans le canot et disparaissent.

L'étranger c'est d'Estienne d'Orves (devenu Jean Pierre) et l'autre le radio Marty. Sa mission est de constituer un réseau de renseignements dans la région Ouest. Elle fut de courte durée. Installé à Nantes chez les époux Clément, il est trahi par Marty qui est un agent du contre-espionnage allemand. L'ensemble du réseau (26 personnes) est fait prisonnier. Condamné à mort il est exécuté le 29 août 1941 en compagnie de Maurice Barlier et de Yann Luis Doornik.

Pierre Brossolette fut victime de ce qu'il est convenu d'appeler une fortune de mer. L'embarquement se fit sur la plage de l'Île Tudy d'où trois canots transportèrent la trentaine de clandestins. Pour prendre place dans les canots, il fallut se mouiller les pieds et les embruns poussés par le ressac firent le reste. Quand ils furent à bord du « jouet des flots » chacun était trempé mais nul n'y prenait garde. L'ancre fut levée et le moteur mis en marche. Il fallait sortir de l'anse de Bénodet, doubler la pointe de Penmarch, se retrouver dans le périlleux Raz de Sein et retrouver au large d'Ouessant, bien avant le lever du jour, l'escorte rapide de la Royale Navy qui transporterait en Angleterre Pierre Brossolette et ses compagnons.



Dès le passage de Penmarch le bateau se mit à tanguer durement sous l'assaut des vagues poussées par le vent de noroît. Sous les coups de bélier qu'elle encaissait sans trêve la coque gémissait et craquait. Une masse d'eau en était la cause. A l'approche de Sein le moteur connu de sinistres ratés et noyé, il stoppa. La grande voile hissée fut très vite emportée par la violence du vent. Le bateau était en perdition. Il fut décidé de fixer le foc au tronçon du mât et le patron Le Bris décida d'échouer son navire dans la crique de Feunteun Aod. Il talonna à une centaine de mètres du rivage, réussit encore à se rapprocher de la côte, le mât fut abattu et à califourchon, l'un après l'autre les occupants débarquèrent.

A Plogoff, Pierre Brossolette et trois de ses compagnons trouvèrent asile chez Le Brun. Une patrouille allemande se présenta mais nos hommes réussirent à s'enfuir par le jardin. Une voiture pilotée par Bernard les emmena à Audierne où on la vit rouler sur le pont, tourner à droite et s'engager sur la route de Quimper. Il était 13h30. Pourquoi son conducteur fit-il demi-tour ? Il prit la route de Pont-croix. Ils furent arrêtés et entourés par les felegendarmen.

Ils furent détenus à la prison de Rennes. Transféré de Rennes à la prison de Fresnes Brossolette connut d'atroces tortures. Le 22 mars 1944 il fut conduit à la Gestapo de l'avenue Foch pour y subir un nouvel interrogatoire et il profita d'un moment d'inattention de la sentinelle pour se jeter dans le vide.

Les allemands ramassèrent un corps disloqué mais encore en vie. Ils donnèrent l'ordre à leurs médecins de tout mettre en œuvre pour « sauver » ce prisonnier dont ils espéraient tirer beaucoup de renseignements.

Mais Pédro, son nom dans le réseau expira le soir même.

Puissent les parcours d'Honoré d'Estienne d'Orves, de Pierre Brossolette et de leurs compagnons continuer d'inspirer les plus jeunes d'entre nous pour que la liberté, l'égalité et la fraternité qui font le ciment de notre république, restent l'âme de leurs combats d'aujourd'hui et de demain.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

ACTUALITES DU SEMESTRE :

Le semestre a commencé avec de bons résultats pour le bilan statistique annuel 2015. Pas moins de 399 abonnés (actifs) et plus de 7000 prêts de livres sur l'année.

La bibliothèque départementale de Quimper entame des travaux, ce qui entraînera une interruption du service de la navette qui se déplace chaque mois. Les réservations qui n'ont pas été honorées sont annulées. Il faudra renouveler vos demandes à partir du mois d'octobre prochain.

Le service des ressources en ligne reste inchangé.

TOUS VOS MAGAZINES ET JOURNAUX EN LECTURE NUMÉRIQUE

PORTAGE A DOMICILE :

Portage de livres :
chaque jeudi matin sur rendez-vous.
Vous pouvez toujours vous inscrire :
• Par téléphone au 02 98 70 37 97
• Par mail : bibli.plogoff@gmail.com
Adresse de notre site internet :
<http://bm.plogoff.opac3d.fr>

EXPOSITIONS :



Léthargie nous a présenté une de ses « Gallicènes » durant quelques semaines, elle est ensuite allée rejoindre ses sœurs à la médiathèque de Poullan/mer pendant 2 mois. Les Gallicènes se sépareront à nouveau pour intégrer les halls de différentes mairies et autres lieux publics.



La « femmenfant » a pris le relais à Plogoff jusqu'à fin mai, avant d'aller flotter au milieu de la Baie du Loc'h cet été... ?



Au mois de juin et juillet nous aurons le plaisir d'accueillir Jo Le brun avec ses peintures acryliques sur le thème de la mer.

Un voyage maritime où chacun laisse son imagination continuer l'aventure.
Bon voyage...

HORS DES MURS :

Vous avez été nombreux à venir découvrir, ou redécouvrir le film « BOUT AU VENT » que nous vous avons présenté en mai dernier avec nos partenaires du syndicat mixte de la Pointe du Raz, Daoulagad Breizh, et l'INA.



Ce film a été tourné sans acteur professionnel à la fin des années 1960, avec les marins du « Notre-Dame du Bon-Voyage » et du « Notre-Dame de la Salette », la participation des habitants de Poulgoazec et d'Audierne, ainsi que les ouvrières de « Pêcheurs de France ».

Le réalisateur s'est tourné vers de nouveaux horizons, ceux de la mer et des pêcheurs de Bretagne. Il nous a embarqués à leurs côtés et nous a fait participer à leurs vies, leurs difficultés et leurs drames.

Le film est dédié à la mémoire de Jean-Baptiste Rocher, disparu en mer le 21 Août 1968.

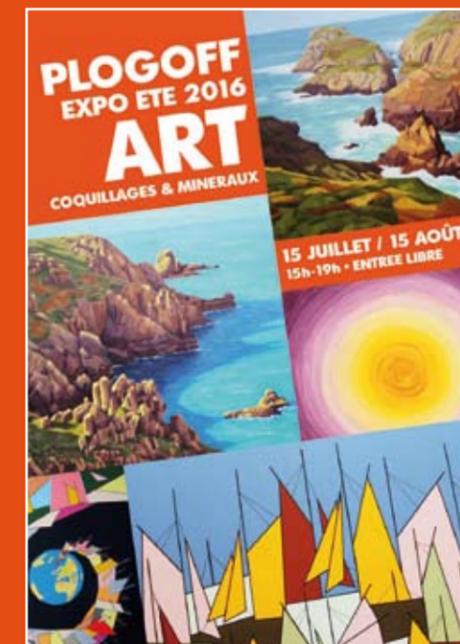


RENDEZ-VOUS :

- Juin et Juillet : L'exposition de M. Le Brun à découvrir aux heures d'ouvertures de la bibliothèque.
- En Juillet prochain : la pré-tournée de Festival du cinéma de Douarnenez aura lieu à l'auditorium de la Pointe du Raz.
- En octobre : l'exposition de peinture d'Alain Agrebe.
- En novembre prochain : LE MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE - 17^{ème} édition.



Festival de Cinéma **DOUARNENEZ**
39^e Gouel Ar Filmou
19>27 Août 2016 Poblou Turkia / Peuples de Turquie



A L'IMAGE DU CAP SIZUN

Jan DERBOVEN
Marie DUBOURG
Nadia HOUISE
Mirella HUON
Gildas LE BERRE
François LE ROUX
André LE GOUIL
Eric NACHON dit «Eliot NYLS»
Henri NORMANT
André SOUSSET
Yvonne SCOARNEC
Astrid VERHULST
Mathieu YVENOU

ARTS A LA POINTE CONCERT JEUDI 18 AOÛT



JEAN PIERRE CUISINIER MUSIQUE ROMANTIQUE

Chapelle Notre Dame du Bon Voyage
20h45 (15 et 12 euros)

Un récital consacré à Napoléon Coste.
Un compositeur qui fut pour la guitare ce que Liszt fut pour le piano.

• **COMITE ANIMATION DE PLOGOFF**

Notre année a commencé le dimanche 6 mars où nous avons participé à la sécurité du TRAIL de Cléden.

La première animation a été la traditionnelle « Chasse à l'œuf » qui cette fois a rencontré une météo très désagréable décourageant des parents de venir. De ce fait nous n'avons pas organisé les courses en sac et à l'œuf, cela sera pour l'an prochain.

Malgré notre déception de l'an dernier lors de la soirée Cabaret, avec la troupe venue de Nantes « LES ALREX », nous avons cette fois-ci organisé, le samedi 30 Avril, sur le thème des chansons des années soixante un « Dîner Spectacle » animé



par le groupe « LES ANNÉES 60 » de l'Ile-Tudy. Ce fut une réussite, avec la salle comble, les personnes présentes participant en chantant et dansant dans une ambiance festive. Nous essayerons de renouveler ce type de soirée l'an prochain.

Le 13 Juillet nous fêterons la fête Nationale. Elle sera animée, en début de soirée par « Gwenaëlle Legrand » (véritable femme orchestre) suivie d'un bal orchestré par l'animateur « JRMix » qui nous fera danser une partie de la nuit. Soupe de poisson, moules-frites, saucisses, merguez etc... permettront de vous restaurer en profitant de cette soirée, et du feu d'artifice offert par la municipalité.

Le dimanche 7 août aura lieu notre « Troc et Puces » dans la cour du Centre Culturel. Les bulletins d'inscrip-

tion peuvent être retirés à la mairie et auprès de Guillaume Rohou et Alain Blanchet.

Dans le cadre du Téléthon, le dimanche 6 Novembre « PATATES AU LARD » qui rencontrent toujours un franc succès. Le vendredi 2 Décembre, fabrication et vente de crêpes puis en soirée « Repas Crêpes » avec animation pour bien profiter de cette journée.

Comme chaque fois, nous ferons appel aux associations et aux bonnes volontés pour la réussite de ces manifestations.

Pour terminer nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouveaux membres pour participer à la réussite de ces manifestations, ils seront les bienvenus.

Le Comité d'Animation vous souhaite un été très ensoleillé et de bonnes vacances.

Le Président

• **BILLARD CLUB DU CAP**

Cette année la participation aux différents concours ne s'est pas soldée par de nombreuses victoires. Le meilleur résultat est à mettre à l'actif du président, Jean-Jacques Stéphan, vice-champion de Bretagne aux trois bandes.

Peut-être pourrions-nous engager l'an prochain une, voire deux équipes de trois bandes !

Le club a accueilli toute l'année scolaire les sept CM2 de l'école du Bout du Monde. Les enfants se sont déclarés satisfaits et nous tenterons de renouveler l'expérience.

Les samedi 25 et dimanche 26 se dérouleront, comme chaque année les 24 heures de billard. Nous comptons déjà de nombreux inscrits. Nous espérons autant de participants que d'habitude. Ils animeront ces heures de loisir et de détente dans une ambiance sereine. Ils gommeront ces jours les tracas de leurs quotidiens. Ils ne penseront qu'à bien jouer, à s'amuser et aussi à profiter des bons repas qui leur seront proposés.

C'est ce que nous pensons pouvoir offrir à nos invités.

Bonnes vacances à tous, ici ou ailleurs.

• **ASSOCIATION DES USAGERS DU PORT DE FEUNTEUN AOD**

La période hivernale a été consacrée à l'entretien des bateaux et du matériel. Un gros travail de plusieurs semaines a notamment été effectué par Dédé Pennamen et Philippe Pousseau dit « Fifi », pour remettre en état l'annexe du port qui en avait bien besoin. Celle-ci a ainsi retrouvé une nouvelle jeunesse et on espère qu'elle nous permettra longtemps encore d'aller et venir entre nos bateaux et le quai. Il est utile de rappeler que seuls les adhérents de l'Association sont assurés pour l'utilisation de cette annexe et que tous les usagers du port peuvent adhérer à l'Association.

Cette année une météo favorable a permis un démarrage printanier des activités et les adhérents se sont retrouvés le 9 juin pour l'entretien annuel des installations du port.

Bonnes vacances à tous !



• **FNACA OUEST CAP SIZUN**

C'est avec plaisir que chaque début d'année nous nous retrouvons à l'occasion de la galette des rois. Un moment où chacun a le plaisir de se voir, parfois éloignés les uns des autres. Nous étions 98 adhérents et sympathisants pour ce moment de détente nous permettant d'oublier nos soucis.

Le troc et puces du 16 avril a eu son succès habituel malgré la concurrence de plus en plus vive dans ce domaine, nous permettant de verser une somme importante au fonds social départemental. Malgré le changement d'heure nous sommes toujours aussi nombreux pour le déplacement au mémorial de PLEYBEN.

A l'occasion du 19 MARS c'est à PLOGOFF qu'a eu lieu la commémoration de la fin de la guerre d'ALGERIE. Trois de nos adhérents ont été décorés :

- M. GOUDEDRANGE Yves, médaille commémorative d'ALGERIE
- M. ROHOU Guillaume, médaille reconnaissance de la Nation
- M. TREANTON René, médaille reconnaissance de la Nation.

Merci à la Municipalité pour le pot de l'amitié. La journée s'est terminée par un repas à l'ARMEN très apprécié. C'est à SCAER qu'a eu lieu le congrès départemental. Nous étions 14 représentants du comité. M. FILY Auguste a reçu le diplôme d'honneur pour service rendu à la FNACA.

Le voyage annuel nous conduira du 10 au 17 septembre dans le PERIGORD. Attention à la prise de poids !

BONNES VACANCES A TOUS



• **SITE INTERNET : www.plogoff.fr**



Les associations, commerces, entreprises et locations saisonnières figurant sur le site de la commune sont invités à vérifier l'actualité des informations les concernant, et si besoin à indiquer les modifications ou ajouts nécessaires via le formulaire de contact du site.

• CLUB ARTS ET LOISIRS

Depuis la reprise de nos activités début septembre dernier, en passant par les fêtes de fin d'année, nous voici enfin dans un vrai printemps qui semble vouloir réellement s'installer. Pendant toute cette période nos adhérents s'en sont donné à cœur joie lors de nos hebdomadaires rencontres du mardi et vendredi. De purs moments amicaux générés par les jeux (belote, scrabble, diamino...), parfois acharnés et ceux conviviaux (comme goûters, anniversaires...), forts moments de détente où les informations locales circulent allègrement.

En janvier le Club fut l'organisateur d'un concours de belote inter Clubs du Cap Sizun apprécié des compétiteurs et sans nul doute à rééditer.

Traditionnellement le lundi de Pentecôte nous nous offrons une sortie au restaurant où chacun délie sa bourse pour un déjeuner plus gastronomique. L'ETRAVE a particulièrement soigné notre "délicieuse" sortie. Repus et papilles toutes chamboulées de nos habitudes, nous nous en sommes allés tardivement dans l'après midi...

Kenavo ...à ...bientôt.

La présidente Chantal ESNAULT

• CAP-SCRAP

La saison 2015-2016 s'est terminée par une porte ouverte le samedi 25 juin. Lors de cette journée, les visiteurs ont pu voir les travaux réalisés tout au long de l'année. Comme les autres années il fallait voter pour la plus belle page. Cette fois les scrapeuses devaient réaliser une page 30x30 avec au maximum 7 photos de la Baie des Trépassés. Les adolescentes ont aussi participé au concours.

L'année dernière, il y avait eu 2 concours ; un avec des photos de bonbons gagné par Lucette et un autre sur les fleurs de crocus gagné par Yannick. Les jeunes avaient aussi participé et il y a eu 2 gagnantes : Agathe et Gwendoline. Elles ont remporté évidemment une boîte de bonbons.

Durant l'été, l'association expose quelques cadres à la vente à la crêperie Le Galion, au Loch. Un atelier d'initiation est proposé le 18 juillet à 20h à la salle socio-culturelle. Si vous souhaitez personnaliser une page, un cadre, un mini-album... contactez-nous et nous réaliserons votre projet.

Les séances de scrapbooking reprendront en septembre et il est toujours possible de rejoindre le groupe.

Renseignement : 06 73 06 70 50



• CLUB SPORTS ET LOISIRS DE LA POINTE DU RAZ



L'activité du club s'est révélée dense en ce début d'année 2016. En voici une rétrospective.

Au chapitre des événements incontournables figurent :

- le repas annuel pris fin janvier à l'Abri côtier où les convives s'en sont donné à cœur joie entre agapes, jeux et danses,
- le traditionnel voyage de fin de saison le 16 juin avec comme points d'orgues, la visite guidée de Camaret suivie d'une mini croisière à la découverte des réputées grottes marines de Morgat,
- et au final, l'assemblée générale du club le 28 juin, clôturée par un sympathique goûter.

Organisées aux beaux jours, les classiques balades pique-niques ont leurs incondionnels qui ne les rateraient pour rien au monde. Celle de Guilers a ouvert le bal le 9 mai en nous menant le long de la verte vallée du Goyen. Installés sur les berges à la pause-déjeuner dans un décor printanier, les participants ont dégusté leur sandwich avec appétit, l'oreille caressée par le bruissement de l'eau vive. Au programme le 20 juin, la liaison des pointes du Van et de Castelmeur avec pause déjeuner aux abords du site promontoire de l'ancien camp retranché gaulois offrant un superbe point de vue sur la baie de Douarnenez et la mer d'Iroise.

Entre-temps, deux innovations sont venues pimenter l'ordinaire : une participation à la rando des tulipes de la Torche, en sortie dominicale le 3 avril, où notre groupe a fièrement posé devant la structure en mosaïque de fleurs ayant pour thème cette année la cathédrale orthodoxe russe Saint Sauveur et une marche du soir avec nos homologues clédinois fixée le 8 juin, au départ de Sainte Evette sur le sentier littoral vers Trez Goarem ou Kernod suivie d'une halte gourmande au retour.

Par ailleurs, sollicitée pour des manifestations sportives, notre association a répondu présent en dépêchant des bénévoles pour assurer la sécurité. Ce fut le cas pour le « trail du Cap » des Rédérien le dimanche 6 mars, l'étape locale de la course cycliste « Sportbreizh » le 18 juin, et enfin le 26 à Confort-Meilars sur les sentiers balisés de la sixième édition de la « rando du Cap ».

Toutes ces dates-clés ont émaillé le semestre venant s'immiscer dans notre emploi du temps coutumier. Les marches du lundi après-midi sont toujours aussi prisées et force est de constater que les règles de sécurité sur route tendent à bien s'ancrer dans les esprits. Aux cours de gym, Mylène constate avec satisfaction les progrès réalisés par ses élèves au fil des mois. De leur côté, les cours de Pilates revêtent un attrait supplémentaire avec l'apparition du gym-ball. Assis en équilibre sur ce gros ballon, les muscles profonds travaillent et aident à se tenir droit. En en faisant acquisition pour son propre compte, on peut l'utiliser chez soi comme siège, histoire de s'exercer sans en avoir l'air !

Divulgués aux adhérents lors de l'assemblée générale, les dates et horaires de reprise de la marche et des cours de gym, feront l'objet d'une diffusion par voie de presse, fin août. Place à présent à une détente estivale bien méritée qui nous permettra d'aborder d'un bon pied la rentrée.

Bonnes vacances à tous

Contacts : 02 98 11 20 82 ou 06 33 90 81 00

PANNEAU D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Il suffira pour les associations désireuses de faire paraître des annonces, d'entrer en contact avec la mairie.



QUIZZ : ET SI ON

REPASSAIT LE CODE ?



1
CE PANNEAU SIGNIFIE QUE :
 je peux tourner à droite A
 je dois tourner à droite B
JE METS MON CLIGNOTANT :
 oui C
 non D

2
LE STATIONNEMENT EN ZONE BLEUE EST :
 gratuit A payant B à durée limitée C



3
JE ME DIRIGE VERS PENNÉAC'H,
JE LAISSE PASSER CETTE
VOITURE QUI VIENT DE KERVIT :
 oui A
 non B

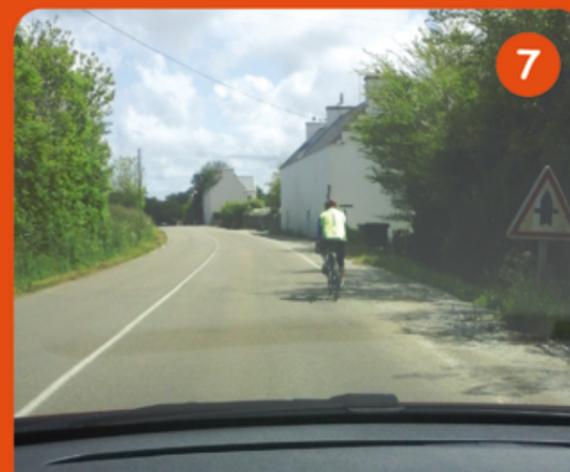


4
CETTE LIGNE EST UNE LIGNE :
 mixte A
 de dissuasion B
ELLE AUTORISE À DOUBLER :
 n'importe quel véhicule C
 les véhicules lents D



5
JE MONTE VERS LES « 4 VENTS » :
 - je me décale dans la petite
 voie de droite pour freiner A
 - je freine principalement
 sur la route d'Audierne B

6
JE VIENS DE PLOUHINEC
ET J'ARRIVE AU ROND-POINT AU BOUT DU PONT :
 Je mets mon clignotant à gauche pour aller vers le centre A
 Je mets mon clignotant à gauche pour aller vers la Poste B
 Je mets mon clignotant à droite pour aller vers la Poste C



7
JE PEUX DÉPASSER CE CYCLISTE :
 oui A
 non B



8
JE CHERCHE UNE PLACE POUR ME GARER.
JE PEUX ME COLLER AU PASSAGE PIÉTON
QUI EST JUSTE DEVANT LA PLACE SI MES
ROUES AVANT NE SONT PAS DESSUS :
 oui A non B

9
JE PEUX METTRE UN ENFANT DANS UN SIÈGE « DOS À LA ROUTE »
SI JE DÉACTIVE L'AIRBAG PASSAGER :
 oui A non B
LES ENFANTS DOIVENT AVOIR UN SIÈGE ADAPTÉ JUSQU'À 36 KG (1M50) :
 oui C non D

10
LE TEMPS DE RÉACTION AUGMENTE AVEC LA PRISE D'ALCOOL :
 oui A non B
LE TAUX D'ALCOOL À NE PAS ATTEINDRE EST DE :
 0,50 g/l de sang C 0,25 g/l d'air expiré D

...TOUTES LES RÉPONSES SONT EN PAGE 18 !

LA VIE DES LAVOIRS : PRAT AR PERSON

Le jeudi 7 avril une quinzaine de personnes se sont retrouvées autour de la fontaine Saint Fiacre et du lavoir Prat ar Person, le long de la route menant à Cléden. Aux adultes de Plogoff et de Cap Accueil s'étaient joints cinq adolescents du Gapas. Le temps clémente a permis de remettre en état le lavoir en une journée. Un travail préparatoire avait été effectué le matin par trois bénévoles.



Photos Henri Camus

Extrait de l'étude normative des toponymes, conduite par l'Office de la Langue Bretonne en 2009 :

« le premier composant est Prad, « pré, prairie », issu du latin Pratum. A Plogoff, ce terme prend le sens particulier de « lavoir ». Il précède l'article défini Ar et Person, qui veut dire « recteur, titulaire d'une paroisse. Person est également un patronyme. Toutefois, sa proximité avec l'église de Plogoff peut conduire à privilégier le sens premier du mot. »

La remise en état du lavoir a permis de constater que celui-ci avait subi des transformations. En effet, la photo actuelle (à gauche) est différente de la photo prise en 1998 (mur refait, escaliers déplacés, échaliers supprimés) (photo de droite). Ces transformations ont été effectuées lors de la réfection de la route.



PATRIMOINE PORTUAIRE - PORS LOUBOUS

L'association des usagers et des amis de Pors Loubous a procédé à la réfection du toit de l'abri du treuil.

Gageons que d'autres actions seront conduites par cette association qui reprend du poil de la bête sous l'impulsion de son Président, Patrick Riou.

Les associations ont un rôle primordial dans l'entretien du patrimoine communal.



INVENTAIRE RÉGIONAL DES FOURS À GOÉMON

Sous l'égide de la région Bretagne, l'AMARAI recense les fours à goémon du littoral breton. L'Association Manche Atlantique pour la Recherche Archéologique dans les Iles créée en 1988 met en œuvre et soutient des opérations archéologiques sur les sites littoraux et insulaires et réalise différentes études sur le patrimoine culturel qui leur est lié.

Dans le cadre de l'appel à projet « participez à l'inventaire du patrimoine culturel en Bretagne » lancé par la Région, l'AMARAI mène BREIZINIEN, programme de démarche participative faisant appel à tous les acteurs et intervenants du littoral. Il consiste en un inventaire systématique des installations d'exploitation d'algues sur les 250 communes littorales de Bretagne et notamment des fours de brûlage, communément appelés « fours à goémon ».

Participez, vous aussi, à cet inventaire, en nous signalant les fours et autres installations que vous connaissez. Vous contribuerez ainsi à la protection des vestiges goémoniers et, plus largement, à la conservation et à la valorisation de notre patrimoine régional.

Contacts : mairie de Plogoff 02 98 70 60 54 ou mairie.plogoff@wanadoo.fr - Eric Langlois 02 98 70 31 22 ou mairie.langlois@orange.fr



HISTOIRE DE LA COMMUNE

11 NOVEMBRE 1983 : INAUGURATION DU MONUMENT AUX MORTS PLACE TAVERNY

Cette année-là la commémoration de l'armistice revêtait une importance particulière puisque c'était l'inauguration du monument aux morts.

en présence de nombreuses personnalités comme madame Amélie Kerloch, maire, messieurs Peuziat, député, Cogan, conseiller général, les maires du Cap Sizun et les présidents des associations des anciens combattants, chacun pouvait admirer la réalisation de monsieur Vaillant, sculpteur.

Ce monument, réalisé en granit, représente une mère près de son enfant qui tient dans la main la colombe de la paix.

Douze anciens combattants ont ensuite été décorés.



LES ACTUALITÉS DU GRAND SITE DE FRANCE

LES ACTIONS DU SYNDICAT MIXTE :



- Depuis le début de saison, le parking automatisé est en fonction. N'oubliez pas de vous enregistrer (résidents du Cap Sizun) en présentant un justificatif de domicile (impôts locaux ou facture eau, électricité, téléphone... de l'année en cours),

la carte grise de votre véhicule et une pièce d'identité. Pour rappel, le système fonctionne par lecture de votre plaque d'immatriculation. Une fois enregistré, il faut vous présenter sur la file de gauche à l'entrée du parking, et sur la file du milieu à la sortie (celle longeant la cabine de sortie sur sa gauche). Seules ces files sont équipées de caméra.

- Le Syndicat Mixte a participé à deux salons grand public : le Salon International du Tourisme de Rennes, du 22 au 24 janvier 2016, et le salon Mondial du Tourisme – Destination Nature de Paris, du 17 au 20 mars 2016.



- Nous avons également distribué les brochures du Grand Site de France aux professionnels du tourisme et aux hébergeurs, à l'occasion de la 9^{ème} journée « rencontres des professionnels » le mercredi 30 mars 2016 à Océanopolis, et d'une bourse d'échange, à Pouldreuzic le jeudi 26 mai 2016, organisées respectivement par Finistère Tourisme et l'Agence Ouest Cornouaille Développement.



- Début juin 2016, le sentier accessible aux personnes à mobilité réduite, aux fauteuils et poussettes, au nord du sémaphore, a été remis en état, sous la maîtrise d'ouvrage du Conservatoire du Littoral.

PROCHAINES ACTIONS DU SYNDICAT MIXTE :

- Les travaux de réaménagement de la Maison de la Pointe du Raz prévoyaient le traitement des lambris extérieurs. Ces travaux devraient être reprogrammés à l'automne prochain.

- Au terme de la période test d'exploitation du parking automatisé de la Pointe du Raz, il est apparu que des aménagements complémentaires seraient nécessaires à l'entrée et à la sortie des parkings pour la sécurité des cyclistes afin de les soustraire des couloirs de circulation empruntés par les automobilistes. Des aménagements vont être proposés dans le cadre du programme d'amélioration des circulations douces à l'échelle du Grand Site de France.



- Passage sur le Grand Site de France de la 4^{ème} édition du Trail du Cap Sizun – Pointe du Raz, le 6 mars 2016.



Conférence de presse de la Sportbreizh

EXPOSITIONS :



- « Grands Sites de France », du 4 au 27 avril 2016. Elle invitait à partir à la découverte de sites majestueux et du label Grand Site de France. Les visiteurs ont pu tester leur connaissance des sites labellisés à travers des panneaux bien illustrés. Une exposition proposée par Bibracte et le Réseau des Grands Sites de France.



Vernissage de l'exposition Les Peintres Officiels de la Marine en Cap Sizun, sous la présidence d'honneur du VAE Emmanuel de OLIVEIRA, Préfet Maritime de l'Atlantique

RETOUR SUR LES DERNIERS ÉVÉNEMENTS :

- Dans le cadre d'une visite du Cap Sizun, La Présidente du Conseil Départemental du Finistère, Madame Nathalie Sarrabezolles, s'est rendue avec une délégation de conseillers départementaux à la Pointe du Raz. Accueillie par le Président de la Communauté de Communes, Bruno Le Port, et le 1^{er} adjoint au maire de Plogoff et membre du Comité Syndical, Joël Yvenou, représentant le Président Maurice Lemaître : une occasion pour faire le point sur l'avancée des actions du label Grand Site de France et des projets pour les 3 années à venir avant le renouvellement du label prévu en 2018.



- Le samedi 18 juin, la Pointe du Raz était le point de départ de la deuxième étape de la Sportbreizh. L'arrivée se jouait à Plouhinec, après une chevauchée de 160 km à travers le Cap Sizun. Il s'agit d'une course cycliste qui offre aux jeunes bretons la possibilité de se confronter au plus haut niveau.

- L'Agence Ouest Cornouaille développement, en collaboration avec le Syndicat Mixte, a proposé aux professionnels du tourisme de l'ouest Cornouaille, le 07 avril 2016, un Eductour de la Pointe du Raz. A cette occasion, une quinzaine de participants ont profité, sous le soleil et dans la bonne humeur, d'une visite du site et d'une présentation de l'offre 2016 des visites et randonnées accompagnées, des animations et expositions.



- Le samedi 7 mai 2016, la Maison de la Pointe du Raz et du Cap Sizun a accueilli Bernard Jacket pour une séance de dédicace. Il a proposé à ses fans son ouvrage Le Cap Sizun Mystérieux, mais aussi sa carte des feux et phares de Bretagne.

À VENIR :

- Du 9 juillet au 3 août 2016, une exposition reviendra sur la réhabilitation de la Pointe du Raz « 20 ans déjà ».

- Du 4 août au 16 septembre 2016, la Maison de Site proposera une exposition rétrospective sur 150 ans de pêche en cap Sizun, en partenariat avec le Musée Maritime du Cap Sizun d'Audierne. Kakemonos, maquettes, photos et conférence seront au rendez-vous.

SANS OUBLIER LES ANIMATIONS SUIVANTES :

- Six veillées contées seront proposées cet été, les 19 et 26 juillet, ainsi que les 2, 9, 16 et 23 août (sous réserve d'une météo favorable).



- La programmation des visites et randonnées accompagnées à retrouver sur notre site internet.

- Le marché, organisé par l'Association de Commerçants de la Pointe du Raz, se tiendra les mercredi après-midi en juillet et août, de 15h à 19h.



Pôle Instrumental Brest Amirauté au vernissage de l'exposition Les Peintres Officiels de la Marine en Cap Sizun

RÉPONSES DU QUIZZ DE LA PAGE 13

• QUESTION 1 : B ET C - Ceci est un panneau d'obligation (il est rond et bleu) de tourner à droite, je n'ai donc pas le choix. Pour le clignotant, je ne réfléchis pas, je le mets systématiquement, de manière automatique. N'est-il pas désagréable quand les autres ne mettent pas le clignotant alors qu'on a besoin de savoir où ils vont ? Si tout le monde faisait un effort là-dessus, la circulation serait bien plus facile !

• QUESTION 2 : A ET C - La zone bleue est une zone de stationnement gratuite, à durée limitée par disque, comme à Audierne (entre le 01 avril et le 30 septembre). Le marquage est bleu. Attention, à Douarnenez, le centre-ville est aussi en zone bleue après le panneau, au niveau du pont, mais les marquages sont blancs !

• QUESTION 3 : A - Et oui, la route qui vient de Kervit ou celle qui vient de Béthany, sont des priorités à droite ! Pour que ce soit une priorité à droite, la rue doit avoir un panneau de village ou un panneau de rue (donc ce n'est pas une route privée), et ne doit avoir ni « Stop », ni « Cédez le passage ». Quand on a de la chance, sur certaines routes, on a le panneau « priorité à droite ».



• QUESTION 4 : B ET D - Il existe 4 types de lignes médianes : la ligne continue (interdiction de dépasser sauf les cyclistes si la visibilité est suffisante), la ligne de dissuasion (les traits sont rapprochés, et elle autorise à doubler les véhicules lents uniquement car un danger se profile), la ligne discontinue (les traits sont plus éloignés, on peut la franchir pour doubler et tourner) et la ligne mixte (ligne continue d'un côté et discontinue de l'autre).

• QUESTION 5 : A - Combien de gens freinent fort sur la route principale qui va vers Audierne, faisant ralentir considérablement les véhicules qui la suivent, alors qu'il suffit de se décaler dans la petite voie pour y freiner ? C'est à ça qu'elle sert !

• QUESTION 6 : A ET C - Dans un rond-point, c'est comme d'habitude, rien de compliqué : je mets mon clignotant à droite quand je vais à droite, à gauche quand je vais à gauche, et je ne le mets pas de suite si je vais tout droit, sauf si c'est la première sortie qui va tout droit (comme c'est le cas pour aller vers la Poste en venant du pont). Pareil pour le placement : on se colle à droite quand on va à droite ou tout droit et on se met bien à gauche quand on va vers la gauche ou qu'on fait demi-tour.

• QUESTION 7 : A - Comme je l'ai dit plus haut, on peut désormais (depuis l'été 2015) dépasser un vélo sur une ligne continue si la visibilité est suffisante.

• QUESTION 8 : B - Depuis l'été dernier, il est interdit de se garer à moins de 5 mètres d'un passage piéton à l'avant de la voiture. En effet, une voiture peut facilement cacher un enfant qui serait sur le passage, ou même un adulte, vu que les voitures sont maintenant assez hautes.

• QUESTION 9 : A ET C - Les gens ne savent pas toujours qu'il faut désactiver l'Airbag passager quand on met un bébé dans un siège « dos à la route », pour éviter des conséquences graves en cas de choc. Et c'est pourtant vital ! De même, il faut savoir que jusqu'à 10 ans, les enfants doivent être à l'arrière (sauf s'il n'y a pas de siège arrière ou si les places sont déjà prises), et dans un siège adapté : un siège homologué (baquet, harnais) jusqu'à 18 kgs (de 9 mois à environ 4 ans, et 135 cm), et siège rehausseur de 3 à 12 ans (15-36 kg et 150 cm).

• QUESTION 10 : A, C ET D - Plus on boit d'alcool, plus le temps de réaction augmente (ce qui augmente évidemment la distance qu'on parcourt entre le moment où on voit un piéton qui traverse et le moment où on est arrêté). Le taux légal se mesure soit en soufflant dans le « ballon » : 0,25 gramme par litre d'air expiré ; soit lors d'une prise de sang : 0,50 g/litre de sang. Pour les jeunes conducteurs, ce taux est de 0,2 g/l de sang, soit pas un verre d'alcool ! Au moins les choses sont simples, car on sait qu'on ne doit pas boire du tout. Qui ne sait pas qu'alcool et conduite ne sont pas compatibles ? Pourtant, beaucoup de gens boivent 2 verres lors d'une soirée entre amis, pensant être raisonnables, et croyant qu'en cas de contrôle, ça va « passer ». Sauf qu'attention, 2 verres servis dans un bar n'équivalent pas du tout à 2 verres servis chez des amis ! Et malgré la prévention et les contrôles, l'alcool seul reste responsable de 34% des accidents mortels dans le Finistère en 2015.

• DES OUTILS AU SERVICE DU JARDINAGE AU NATUREL :

Jardiner au naturel, c'est travailler pour avoir un sol en bonne santé, riche en humus, fertile pour les plantes, c'est protéger l'eau et les insectes utiles au jardin en abandonnant l'usage de pesticides. Grâce au compostage et au paillage, vos déchets organiques deviennent de l'or pour le jardin. Ils restituent peu à peu au sol les fertilisants nécessaires à la croissance des plantes. 30 mn de paillage, c'est 5 heures en moins à biner, arroser, bêcher...

Atelier de compostage et paillage et distribution de composteur à 15 euros, tous les mois, au centre technique communautaire.

L'aide au broyage, maintenant c'est une fois par an !

Pour fabriquer votre propre paillage, essayez le broyage de déchets végétaux, soit en louant un broyeur, soit en faisant appel à un prestataire. La nouvelle aide est plafonnée à 60 euros TTC et peut être obtenue une fois par an par foyer. Pensez aussi à broyer vos petites tailles fraîches (jusqu'à 1 cm de diamètre) à la tondeuse.

Pour garder un sol et des plantes en bonne santé, favorisez la diversité des plantations, Adoptez des solutions alternatives aux pesticides et suivez le guide en jardinerie grâce au logo « Jardiner au naturel ça coule de source » visible devant les produits écologiques utilisables au jardin.

Les communes dés herbent moins pour préserver l'eau, participez au dés herbage en nettoyant manuellement devant chez vous et laissez quelques plantes sauvages s'installer, elles nourrissent les insectes utiles et peuvent vous servir aussi (pensez au purin d'ortie, salades de pissenlit ...).

• TRI DES EMBALLAGES : ON VOUS SIMPLIFIE LA VIE !



A compter du 1^{er} juin, le Cap Sizun participe, ainsi que toutes les collectivités du sud Finistère, à une opération pilote d'Eco-emballages. Vous pourrez ainsi déposer tous vos emballages dans les sacs jaunes.

Pour vous aider :

- 1/ C'est un emballage ? Déposez-le dans le sac jaune !
- 2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3/ Déposez vos emballages en vrac (non emboîtés) dans le sac jaune.



A recycler :

Dans le sac jaune : tous les papiers, les emballages en métal, en papier, en carton, bouteilles et flacons plastique et NOUVEAUTE : tous autres les emballages en plastique.

Quelques exemples d'emballages plastique à recycler : bouteilles, flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, sacs plastiques, boîtes d'œufs...

Papiers à recycler : livres, magazines, journaux, enveloppes, cahiers, prospectus

Les sacs jaunes sont disponibles en mairie et dans les offices de tourisme.

Le verre (bouteilles, pots et bocaux) doit être déposé dans les conteneurs à verre.

Les textiles, vêtements, linge de maison, chaussures (liés par deux), même abimés ou tâchés (mais propres et secs) peuvent être mis dans les conteneurs blancs Abi29, ils seront réutilisés ou recyclés en torchons ou isolants.

Trier pour moins polluer

En triant, vous participez à la chaîne de recyclage qui permet d'économiser de l'énergie et des ressources naturelles : le recyclage de 850 boîtes de conserve en acier permettra de fabriquer un lave-linge, et une bouteille en verre d'en fabriquer une nouvelle, et ce indéfiniment !

Trier permet de réaliser des économies

Vos emballages ont de la valeur ! Les emballages que vous triez sont collectés et apportés en centre de tri, où ils sont séparés par famille de matériau (papier-carton, acier, aluminium, plastique, verre). La revente de ces matériaux à des recycleurs permet ainsi d'alimenter le budget « gestion des déchets » de la collectivité.

Alors aujourd'hui, plus de doute : trier nos emballages est un geste simple qui bénéficie à tous !

Renseignements et inscriptions.

**Un doute, une question ?
Contactez l'animatrice tri
et prévention des déchets
de la Communauté de communes
au 0800 10 65 97 (numéro gratuit)
Plus d'info sur www.cap-sizun.fr**

Mairie

Du Lundi au Vendredi :
8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h
Fermeture au public jeudi après-midi

Site internet

www.plogoff.fr

Poste

Du Lundi au Mercredi : 9 h 05 - 12 h
Jeudi : 9 h 05 - 11 h 30
Vendredi : 9 h 05 - 12 h

Bibliothèque

Lundi : 9 h 30 - 12 h / ---- ----
Mardi : 9 h 30 - 12 h / ---- ----
Mercredi : 9 h 30 - 12 h / 14 h - 16 h
Jeudi : Portage à domicile
Vendredi : 9 h 30 - 12 h / ---- ----
Samedi : 9 h 30 - 12 h / ---- ----

Bruits des travaux

Jours ouvrables : 8 h 30 - 19 h 30
Samedi : 9 h - 19 h
Dimanche et Fêtes : 10 h - 12 h

Déchetterie Pont-Croix

Lundi : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h
Mardi : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h
Mercredi : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h
Jeudi : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h
Vendredi : 9 h - 12 h / ---- ----
Samedi : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h

Déchetterie Primelin

Lundi : ---- ---- / 14 h - 18 h
Mardi : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h
Mercredi : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h
Jeudi : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h
Vendredi : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h
Samedi : ---- ---- / ---- ----